

Palavas-les-Flots



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR UNE OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Marché Nocturne

Arts et Gourmandises Palavasiennes

Juillet 2025 – Août 2025

OBJET DE L'AVIS

Conformément aux dispositions de l'article L.2122-1-1 du Code général de la propriété des personnes publiques (CGPPP), la Ville de Palavas-les-Flots lance un appel à manifestation d'intérêt en vue de l'occupation temporaire du domaine public pour l'organisation d'un marché nocturne sur la rive droite.

OBJET DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Du mardi 1^{er} Juillet au 26 Août 2025, Palavas-les-Flots organise un marché nocturne :

- « **Arts et Gourmandises Palavasiennes** » en bord de mer rive droite sur le boulevard Maréchal Foch ;
- Où touristes et locaux pourront flâner proche de la mer, déguster divers mets mais également acheter des souvenirs fait-main ;
- Ils vivront le charme des nuits d'été à travers des animations (concerts), des gourmandises et des produits artisanaux de qualité. Il s'agit d'un rendez-vous convivial incontournable pour se plonger dans l'esprit de la saison estivale ;
- Arts et Gourmandises Palavasiennes sera constitué de 15 à 20 marchands.

DATE LIMITE ET MODALITÉ DE REMISE DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Toute personne intéressée fera connaître avant le mercredi 30 avril 2025 à 12H son intérêt en renvoyant le présent formulaire :

- Par mail à l'adresse marchespuces@palavaslesflots.com, en précisant dans l'objet « COMMANDE PUBLIQUE – MANIFESTATION D'INTÉRÊT ARTS ET GOURMANDISES PALAVASIENNES » ;
- Par courrier, avec la mention « COMMANDE PUBLIQUE – MANIFESTATION D'INTÉRÊT ARTS ET GOURMANDISES PALAVASIENNES » à l'adresse Hôtel de ville – 16 Boulevard du Maréchal Joffre – 34 250 Palavas-les-Flots » ;
- Par remise en main propre, à l'accueil de l'Hôtel de Ville, avec la mention « COMMANDE PUBLIQUE – MANIFESTATION D'INTÉRÊT ART ET GOURMANDISES PALAVASIENNES ».

En cas d'intérêt, vous devez remplir le formulaire ci-joint :

NOM **PRÉNOM**

Téléphone : **Email :**

Société :

Code postal : **Ville :**

Pour une activité de :

- Activité principale alimentaire – Sucré** **Activité principale alimentaire – Salé**
 Activité principale alimentaire – Mixte **Activité principale Débit de boisson**
 Activité principale commerce artisanal

RAPPEL DES CONDITIONS TARIFAIRES

Prix : Forfait (redevance) pour 9 marchés : 300 €.

Versement de la totalité de la somme : le 15 juin 2025.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dossier reçu le : _____